

Informatisation

De l'établissement des comptes annuels aux conseils en matière de gestion, de droit fiscal, de droit social, l'Expert-Comptable est le conseil permanent du chef d'entreprise. Il apporte une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise. En fonction des besoins de l'entreprise, l'Expert-Comptable intervient notamment dans le domaine suivant : Informatisation : - L'Expert-Comptable apporte son conseil dans la mise en place de systèmes informatiques de gestion.